



Madame le Maire, Ghislaine TAFFOREAU, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous souhaiter d'excellentes fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

#COVID-19

Pour vous déplacer, vous devez être muni de l'un des documents suivants :

- L'attestation de **déplacement dérogatoire**
- Le justificatif de **déplacement professionnel**
- Le justificatif de **déplacement scolaire**

#COVID-19

L'attestation de déplacement dérogatoire

Deux évolutions :

- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21 h et des offices dans les lieux de culte.
- Promenade et activité physique en extérieur autorisées dans un rayon de 20 km pendant 3 h.

Pour ceux qui ne peuvent imprimer ces documents, des copies sont à votre disposition à la poste et à l'accueil mairie aux heures d'ouverture



Abbaye d'Alet-les-Bains

#COVID-19

L'attestation de déplacement dérogatoire

- Elle est valable une seule fois
- Elle doit être renouvelée à chaque sortie
- L'heure de sortie doit être inscrite

L'attestation est disponible en :

- Numérique
- PDF
- docx
- txt
- GB
- IAIC

Retrouvez l'attestation sur l'application #TousAntiCovid

Mail : accueilabbaye@aletlesbains.com

Site : www.aletlesbains.com



LA GAZETTE D'ALET

N°4 Décembre 2020



« De l'ocre des pierres aux reflets bleus des sources.... »

Soucieuse de l'écologie et des finances publiques la Mairie cessera de distribuer la gazette , elle restera disponible via les adresses mails, ainsi que sur le site internet

Pour un envoi par mail veuillez transmettre votre accord par simple courriel à l'adresse mail de la mairie. En cas d'impossibilité d'imprimer ou de consulter la gazette sur le site internet, veuillez vous faire connaître en Mairie

Les services de la mairie

Jusqu'au minimum le 15 décembre

L'accueil téléphonique de la mairie sera ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12 et de 14h à 16h et le vendredi seulement le matin de 10h à 12h, veuillez appeler le **04 68 69 95 00**

L'accueil physique se fera du lundi au vendredi de 10h à 12h , sans rendez vous et du lundi au jeudi de 14h à 16h mais uniquement sur rdv

Prochaine collecte **des encombrants** : le **29 Décembre** , pensez à vous inscrire en mairie, afin de préserver la beauté de notre village, veuillez à ne sortir les encombrants que le lundi soir.

La collecte **des déchets verts** aura lieu le **mercredi 2 Décembre** suivi du **mercredi 16**

Cabinet d'infirmière « Les Thermes »

Lidwine Cavellier , infirmière à Alet les Bains , nous informe que dorénavant vous pourrez la joindre au **06 52 10 40 41**. Dès qu' une ligne fixe sera en service, nous vous communiquerons le numéro attribué

POUR JOINDRE LA MAIRIE

Téléphone : 04.68.69.95.00

Ou par mail : mairie.alet@wanadoo.fr

MENTIONS LEGALES

Edition et impression : Mairie d'Alet les Bains
Responsable de l'édition : Stéphanie GUILHEM

Alet et le Zéro Phyto

Ce label décerné aux communes n'utilisant plus de désherbant chimique ni d'intrants sur les espaces publics et engagées dans une démarche Eco responsable a été attribué au village en 2018

Un jardin ou un potager sans "mauvaise" herbe donne l'impression d'être bien entretenu. Mais c'est une illusion. En réalité, les désherbants chimiques et les engrais détruisent la richesse et la vie dans les sols, ils éliminent les espèces utiles aux jardiniers et déséquilibrent notre écosystème.

Jardiner nature c'est bien plus "propre", car les techniques utilisées respectent l'environnement, la santé humaine et la biodiversité.

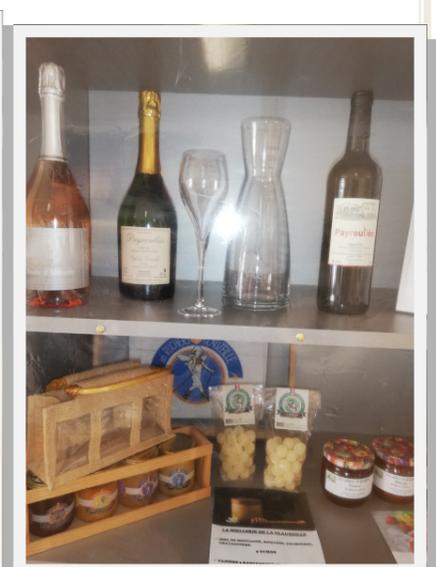
Du bon sens, quelques astuces et un peu de pratique, voilà quelques conseils pour bien démarrer en Zéro-Phyto :

- Bien choisir ses plantations, adaptées à nos climats et terroirs,
- Éviter les espèces envahissantes
- Protéger le sol grâce au paillage,
- Utiliser les espèces auxiliaires, des petits insectes et animaux qui sont de véritables assistants pour le jardinier,
- Au potager, pratiquer la rotation et la bonne association des cultures,
- Faire du compost,
- Économiser l'eau,
- Adopter les techniques naturelles d'entretien et faire de la prévention.



Laurie Beaufiles, les institutrices et les enfants de l'école ont mobilisé leurs efforts afin de travailler sur un projet d'affiches et de panneaux, dans le but de nous sensibiliser sur la protection de la flore

Ces derniers seront installés dans le village en début d'année 2021.



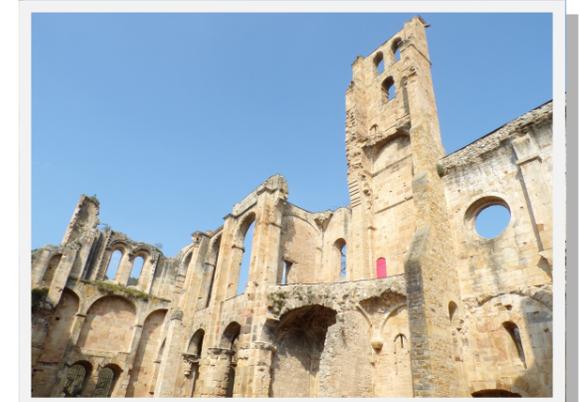
Le point accueil de l'abbaye ferme pour la saison hivernale, vous pouvez néanmoins retrouver nos produits boutiques les jours de poste, les mardis et jeudi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h

Notre crémant, le très beau livre « A la table des Tsars » et autres produits locaux (miel, confiture) seraient de très jolis cadeaux à offrir ou à se faire offrir

Bilan touristique

Sur les mois de juillet et août, 550 personnes de plus qu'en 2019, ont visité l'abbaye. Cette augmentation s'explique par un essor des visiteurs français et surtout des départements limitrophes, ainsi que par le succès de notre escape game, intitulé « Les murs »

Grâce à la générosité des touristes et de Nicolas de Léon, nous avons reversé à la coopérative scolaire plus de 100 euros, récoltés pendant les visites animées



Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre, comme les précédentes, n'a pas pu malheureusement accueillir toutes les personnes qui souhaitent se recueillir en ce jour de célébration

Un vase a été mis à leur disposition afin d'y laisser un bouquet du souvenir

